

Rapport d'activités

2015

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

TERRES d'**a**VENIR



Consulaire et Politiques Publiques

EDITO

À la différence des autres organisations agricoles, la Chambre d'Agriculture ne se réunit pas en assemblée générale annuelle, elle n'a donc pas l'occasion de présenter un bilan de son activité à l'ensemble de ses ressortissants.

De par son statut d'établissement public, elle bénéficie d'un fonctionnement à part, avec une assemblée de 45 élus représentant l'ensemble des organisations agricoles.

Les sessions plénières, qui délibèrent sur le budget et les grandes orientations politiques, constituent des instants de débats et de travail importants car suivis par de nombreux responsables politiques, en présence des services administratifs et du préfet.

J'ai à cœur, au travers de cette publication, de vous faire partager une partie de la vie de notre, votre institution.

La session de début d'année, qui approuve les comptes financiers, nous permet aussi de parcourir l'activité de notre institution.

Cette brochure recueille l'essentiel des services apportés dans différents domaines par les élus en charge de dossiers spécifiques et, surtout, par nos collaborateurs salariés.

Dans un contexte extrêmement difficile, où la conjoncture économique, les problèmes climatiques et sanitaires ont gravement secoué nos exploitations, nous avons engagé un travail important de réduction de nos charges, afin de vous apporter des services performants à un coût contenu, malgré la baisse des dotations de l'État. Je retiendrai, comme fait marquant de l'année, la campagne de déclaration PAC qui s'est déroulée avec de grandes difficultés en raison des changements intervenus.

En accompagnant plus de 1 100 exploitants en 5 semaines, par l'implication de 30 agents dans un contexte réglementaire instable et un calendrier volatil, nous avons apporté la démonstration de notre professionnalisme.

Bien que prenant diverses formes, notre cœur de métier demeure le conseil aux exploitants, quelles que soient leurs productions ou régions.

Notre accompagnement des collectivités, qui se développe, se réalise en relation étroite avec le lien à l'agriculture et en parfaite adéquation entre les aspirations et les besoins des uns et des autres. Un grand merci à toutes celles et ceux qui, des élus et des salariés, mettent toute leur énergie au service de notre compagnie consulaire et, plus largement, au service de notre profession, de nos productions et, plus globalement, de notre beau département.

Dominique CHALUMEAUX
Président de la Chambre d'Agriculture du Jura

Apprentissage

La mission en faveur de l'apprentissage entre dans le cadre des missions de service public de la Chambre d'Agriculture. Cette mission peut être complétée par des services d'accompagnement à la demande des employeurs.

L'offre d'emplois salariés en agriculture augmente (fromageries, scieries, entreprises paysagères, centres équestres, ...) et les employeurs sollicitent, le plus souvent, des simulations réglementaires et financières. Cela se traduit par un accompagnement, plus ou moins poussé, de l'instruction du contrat, en lien direct avec l'entreprise.

Côté promotion, la communication en direction des entreprises et des jeunes s'est opérée lors de manifestations thématiques départementales : des portes ouvertes des CFA de Montmorot et de Mancy, en mars 2015, et des forums pour l'emploi saisonnier à Dole, en avril 2015, et à Lons-le-Saunier, en mai 2015. De plus, dans le cadre de la démarche régionale CROM (Contrat Régional d'Orientation et de Moyens), des actions et des supports de communications ont été élaborés. Les informations peuvent être consultées sur www.orientation-apprentissage.com et sur www.franche-comte-alternance.com

Repères

Vie consulaire : 2 sessions et 12 bureaux, 1 convention des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté à Arc-et-Senans, 3 réunions du personnel, 573 courriers traités pour la présidence et la direction

CFE(*) : 565 dossiers traités et plus de 50 demandes d'aides ACCRE

Apprentissage : 200 conseils préalables, 161 contrats réalisés, 5 avenants, 51 ruptures, 20 demandes non abouties, 62 jeunes renseignés, 424 actes au total, promotion de l'apprentissage lors de 2 forums spécialisés

MESE(*) : 37 dossiers de diagnostic et d'expertise pour l'ensemble des stations d'épuration qui empruntent la voie du recyclage agricole des boues, à l'intérieur du département. Mise à jour de la base de données cartographiques de ces épandages (910 ha/an)

Urbanisme :

- 102 procédures de planifications ouvertes qui concernent 169 communes (3 PLUi sur 72 communes, 2 SCOT, 47 PLU ou POS en élaboration ou révision, 50 cartes communales en cours)
- 209 avis émis sur document d'urbanisme ou autorisation d'urbanisme
- 5 « porter à connaissances » dont PLUi
- 32 réunions et 7 concertations diverses sur des problématiques d'aménagement
- 12 préparations et tenues de la CDPENAF(*)

Révision du SDAGE 2016-2021

La Chambre d'Agriculture du Jura, en collaboration avec celles de Franche-Comté, a rendu son avis sur la révision du SDAGE^(*), pour la période 2016-2021. Le SDAGE définit des orientations pour une amélioration de la qualité et une gestion équilibrée de la ressource en eau. Il constitue le plan d'action pour la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau. À l'échelle du bassin, l'agriculture dispose d'une commission professionnelle agricole, François Lavrut, élu à la Chambre d'Agriculture du Jura, est l'un de ses représentants. L'agriculture est un acteur économique dont l'activité peut être impactée par les objectifs de qualité inscrits dans le SDAGE (réduction des intrants, restauration des milieux aquatiques). Après étude des documents et négociations, la Chambre d'Agriculture du Jura a rappelé les engagements et évolutions de l'agriculture pour réduire son impact sur les ressources en eau, mais a rendu un avis défavorable sur le SDAGE, en avril 2015, en raison de ses exigences qui ont un impact trop fort sur l'activité économique agricole, sans compensation par un dispositif d'aides adaptées. Après négociations et avancées, le SDAGE a été adopté en décembre 2015 avec avis favorable de la commission agricole de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée, mais avec avis défavorable sur son programme de mesures.

Glossaire

^(*) CFE : Centre de Formalités des Entreprises : permet aux entreprises et sociétés agricoles d'effectuer en une seule démarche l'ensemble des déclarations auxquelles elles sont tenues à l'occasion de leur création, modification ou cessation.

^(*) MESE : Mission d'Expertise et de Suivi des Épandages. Cette mission, relative au recyclage agricole des boues d'épuration et des digestats, consiste à réaliser une expertise de la filière en général et de toute situation particulière, et d'en établir un observatoire départemental et un bilan annuel.

^(*) CODERST : COmité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques : constitué de 25 membres dont la Chambre d'Agriculture, ce comité est chargé d'émettre un avis dans les domaines des installations classées pour la protection de l'environnement, la loi sur l'eau, les déclarations d'utilité publique (protection des captages).

^(*) CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites : examine les dossiers d'arrêté préfectoral de protection de biotopes, de sites classés, de carrières...

^(*) CDPENAF : La nouvelle Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers est créée par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt. Le décret d'application a été publié au le 9 juin 2015. Ce nouveau dispositif marque la volonté de l'État de lutter contre la forte artificialisation des sols et de s'inscrire dans un développement durable du territoire. Dans la suite de la CDCEA, la CDPENAF intègre l'agriculture dans un projet global d'économie durable du territoire. Cette commission peut être consultée sur toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole et sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces.

^(*) SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône-Méditerranée.

Repères

Installation :

- 45 pré-instructions de dossiers pour le contrôle par la Direction Départementale des Territoires, des engagements JA à 5 ans
- 34 pré-instructions de demandes d'aides à l'installation + 10 avenants

Environnement, hygiène, sécurité :

La Chambre d'Agriculture exprime le point de vue de l'agriculture sur de nombreux dossiers départementaux:

- CODERST^(*) : 10 réunions pour étudier 47 dossiers dont 17 concernent l'agriculture (bâtiments d'élevage, protection de captages, restauration de cours d'eau, endiguement)
- CDNPS^(*) : 4 réunions pour étudier 11 dossiers dont 4 concernent l'agriculture et la forêt (dessertes forestières, projets en zone agricole)
- Participation au SDAGE^(*), à la préparation d'avis sur le SDAGE 2016-2021
- 15 dossiers de déclaration de travaux (technique et administratif)

CARTE D'IDENTITÉ

Président : Dominique CHALUMEAUX,
3,5 ETP sous la responsabilité de François GAUDRON

Un établissement public dirigé par 46 professionnels élus comprenant un département « Consulaire et Politiques Publiques » ayant une triple mission :

- une mission de représentation des intérêts de l'agriculture jurassienne, de médiation, notamment en période de crise, et de consultation pour toutes les questions ayant trait au monde agricole et rural ;
- une mission de mise en œuvre ou d'accompagnement de services publics ;
- une mission de suivi et de développement des partenariats représentatifs, institutionnels, publics et professionnels.

Émergence et Conduite de projets

L'activité en faveur de l'installation et de la transmission

6 personnes pour 2,8 ETP ont travaillé sur cette activité en 2015.

>Fonction d'information et d'orientation

Le Point Info Installation a informé 180 porteurs de projets sur tous les aspects (réglementation, aides, démarches, formalités...) liés à une première installation, aux différentes formes d'emploi et de formation en agriculture. Plusieurs actions de promotion ou d'information ont été réalisées dans des établissements agricoles et lors de forums ou d'événementiels.

Le Point Info Transmission permet à tout agriculteur en phase de transmission d'obtenir un conseil dans les démarches à réaliser (réglementation, aides, formalités...). 50 cédants ont pris contact et des mises en relation avec une centaine de candidats ont été effectuées.

Une journée « transmission » à Montmorot, réunissant tous les acteurs professionnels intervenant sur la transmission, a été organisée. Environ une soixantaine d'agriculteurs ont participé.

>Accompagnements de projets d'installation

Accompagnement des porteurs de projet depuis le Point Info Installation jusqu'à l'installation :

- 58 entretiens personnalisés PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) et conseils sur le projet.
- Intervention dans les 4 formations SCOPI, soit 48 porteurs de projets accompagnés.
- Accompagnement et montage de 34 dossiers PDE (Plan d'Entreprise) dont 14 hors cadre familial.
- Accompagnement post-installation à travers un appui au montage d'avenants, de formations sur la gestion de l'entreprise ou sur la stratégie d'entreprise.
- Portage des dossiers devant les instances administratives en étroite collaboration avec les partenaires (CERFrance Jura, Agri Conseil 39, banques).
- 2 journées « Installation » avec intervention des partenaires en présence de 160 élèves des établissements agricoles du Jura.
- 1 journée de présentation des filières à Montmorot (90 participants) en recherche de candidats.

>Réforme du dispositif

Élaboration et signature de 26 conventions de partenariat avec des organismes œuvrant en faveur de l'installation des jeunes.

Repères

Installation et transmission

- 180 entretiens au Point Info Installation
- 50 entretiens au Point Info Transmission
- 58 Plans de Professionnalisation Personnalisés
- 34 Projets de Développement Économique
- 10 avenants
- 6 diagnostics transmission
- 10 formations Jeunes Agriculteurs



CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Christophe BUCHET
8 ETP sous la responsabilité d'Alain MAIRE-AMIOT
et de Frédéric DEMAREST

L'équipe accompagne les porteurs de projets, agriculteurs ou groupes d'agriculteurs, dans leurs projets d'installation, de développement, de réorientation, de cessation, de circuits courts... afin de les éclairer et de les aider à décider. L'accompagnement peut être individuel et personnalisé, ou bien collectif, à travers des actions de formations, des animations de groupes... Pour ce faire, l'équipe établit des références techniques et économiques en bio et en conventionnel, à travers son réseau de fermes de références laitières, ses actions de formations sur les coûts de production, ses publications. L'équipe assure également la mise en œuvre de missions consulaires (pré-instruction, suivi et contrôle JA, CFE) et des orientations politiques des élus de la Chambre d'Agriculture (installation et transmission, accompagnement économique, développement des circuits courts et de l'agriculture biologique notamment).

Repères

Projets, AB et circuits courts

- 4 formations sur les coûts de production lait foin et ensilage (38 exploitants)
- 6 groupes Modlait accompagnés dans le cadre de l'après-quota (cf encadré)
- 14 études de projets hors installation dont 6 dans le cadre de l'accompagnement Danone
- 43 simulations nouvelle PAC et 3 formations réalisées
- 9 fermes de références suivies dont 1 en AB. Des publications de références : grandes cultures (1), lait (3)
- 1 étude GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) avec restitution accompagnement à la mise en place d'Agrilocal
- Accompagnement de l'APJ39 (Association pour la Promotion du Jura)
- 2 formations « logistique » et « hygiène » en agroalimentaire
- 1 formation sur les bases de la bio

Modlait

En 2014, l'équipe des conseillers d'entreprise a été mobilisée avec ses partenaires autour de la gestion de l'après-quota au niveau régional. Grâce au regroupement des compétences des Contrôles Laitiers, des Chambres d'Agriculture, et de la FDCL, un dispositif ambitieux d'accompagnement de coopératives laitières a été mis en place.

L'année 2015 a vu l'adhésion d'une nouvelle coopérative (Jura Courlaoux) en plus des 5 groupes d'éleveurs déjà suivis en 2014 (coopératives d'Ounans et Gillois, Syndicat du Bleu de Gex, coopératives d'Aromas et Plasne).

L'originalité de ce travail multipartenarial est aussi de proposer des phases d'accompagnement individuel. Ainsi en 2015, 31 diagnostics de coûts de productions ont été réalisés par la Chambre d'Agriculture pour le compte des éleveurs Modlait.

4 groupes ont terminé l'action fin 2015 (Plasne, Gillois, Ounans, Syndicat du Bleu de Gex).

L'activité en faveur de l'Agriculture Biologique

Trois collaborateurs travaillent principalement sur les missions bio, pour au total 1 ETP, mais de nombreux autres contribuent aussi au développement de la bio : en agronomie, viticulture, installation, circuits courts...

L'activité de conseil est structurée autour d'un Point Info Bio, qui recueille plus de 300 contacts par an.

Des offres d'accompagnement collectif et/ou individuel sur les aspects techniques, réglementaires ou sur la conversion en découlent.

Des expérimentations et des références sont également produites. Elles servent de support pour le conseil et la promotion.

À noter également les nombreux partenariats sur ce dossier, le souci permanent de décloisonner l'agriculture biologique et de proposer des groupes ou des références mixtes (lait/vigne) et un travail spécifique sur les captages pour le compte de l'Agence de l'Eau.

L'essentiel du bilan 2015 de cette mission est le suivant :

- Des expérimentations (grandes cultures + vigne) avec visites techniques, tours de plaine et le suivi de 3 exploitations dans le cadre d'un travail de références régionales.
- La collecte de 12 reliquats azotés.
- Des documents de références bio ou mixte publiés : brochure culture, bulletin Jura Vigne, étude de groupe lait à Comté bio/conventionnel, évolution des systèmes de cultures bio et conventionnelle en plaine du Jura.
- Une journée de suivi post-conversion pour 2 groupes et une réunion santé animale.
- La poursuite de l'action de modélisation de la dynamique de conversion sur une ferme en polyculture élevage.
- Une réunion spécifique réglementaire sur la déclaration PAC en bio.
- 2 portes ouvertes : viticulture et grandes cultures, 1 voyage d'étude à Tech&bio.
- 46 visites aux agriculteurs des captages à Villevieux, Asnans, Saint-Amour, Montaignu, 2 diagnostics de conversion bio, 1 synthèse de l'étude captages.
- 10 articles de presse dans *Le Jura Agricole et Rural*, *Le Bulletin du GAB*, la brochure *Choisir et conduire ses cultures*, *l'Info Bio FC*.
- 10 jours de mise à disposition gratuite de techniciens pour l'appui au GAB.



Être en règle et optimiser les aides

PAC

En 2015

La campagne PAC a été exceptionnelle dans son déroulement avec la mise en œuvre de la nouvelle réforme de la PAC et le décalage de la période de dépôt des dossiers qui s'est réalisé du 27 avril au 15 juin.

Les services de l'État et de la Chambre d'Agriculture se sont associés pour mettre en place un dispositif d'accompagnement des agriculteurs. 99,5 % de télé-déclarations ont été réalisées soit 1 950 dossiers pour un total de déclarations de 1 960.

La Chambre d'Agriculture a accompagné 1 136 exploitants (58 %) au travers de 2 offres de services :

- 1 035 en appuis individuels ;
- 101 en appuis collectifs.

24 collaborateurs ont été mobilisés sur cette action pendant 1,5 mois. En amont des déclarations, 6 réunions délocalisées d'information ont été réalisées en collaboration avec la DDT afin d'informer les agriculteurs de la nouvelle réforme de la PAC. Différents articles parus dans Le Jura Agricole et Rural ont permis également de diffuser l'information.

Le décalage de la campagne de télé déclaration a engendré différentes difficultés :

- l'impossibilité d'assurer le versement d'un acompte qui a été remplacé par un dispositif de demande d'avance sur la trésorerie.
- un retard important dans l'instruction des dossiers qui va engendrer un paiement très tardif des aides PAC (juin et septembre 2016).

Contexte 2016

La DDT reste sur la même ligne de conduite qu'en 2015. Elle interviendra sur le pilotage général du dispositif, la formation des agriculteurs à Télépac et accompagnera de façon individuelle les primo-télé-déclarants et les cas particuliers (changement de statuts et retraités). Un appui téléphonique sera opérationnel pour aider les agriculteurs dans leur télé-déclaration, que ce soit sur des questions réglementaires ou d'utilisation de Télépac.

La campagne reprendra un rythme de déclaration classique, du 1^{er} avril au 17 mai 2016.

Repères

- **1 135** dossiers PAC
- **155** abonnés mesp@rcelles
- **240** contrôles machine à traire et **20** contrôles Certitraite
- **18** projets bâtiment. **21** estimations bâtiment, **16** avant-projets bâtiment
- **7** études séchage en grange
- **5** commissions lait hors normes régionales
- **28** interventions diverses (diagnostics Effluents Jeunes Agriculteurs, calcul stockage déjections)

Diagnostic Effluents JA et opération pilote

Dans le cadre des dossiers d'installation, nous sommes amenés à réaliser pour le compte du JA un diagnostic Effluents afin de connaître la situation de son élevage vis-à-vis de la réglementation et ainsi déterminer si ce JA est sous contrainte réglementaire ou pas. Dans la plupart des cas, ce diagnostic nécessite une visite sur place afin de connaître au mieux la situation de l'élevage. Les calculs de volumes de stockage de déjections se font ensuite à l'aide du logiciel Dixel.

Des diagnostics effluents sont également réalisés dans le cadre des opérations pilote, à l'exemple, en 2015, de la fromagerie des plateaux de Nozeroy. Une phase d'enquête chez l'agriculteur permet de collecter les données et ensuite de les traiter avec l'outil Dixel. Après cette phase de diagnostic, une partie projet d'amélioration vient compléter le dossier.

Pour 2015, l'équipe a réalisé 9 diagnostics effluents JA et 30 diagnostics dans le cadre des opérations pilote.

CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Dominique CHAUVIN
6,5 ETP sous la responsabilité d'Alain MAIRE-AMIOT
et de Thierry DUBIEF
Commission : HPE

L'équipe est au service des agriculteurs pour les accompagner dans la connaissance des réglementations et l'optimisation des aides à la production et aux investissements. À cet effet, des informations et des conseils spécifiques sont apportés dans les domaines de compétences de l'équipe.



Améliorer les performances des exploitations

Performance, compétitivité, agriculture durable

Appui technique à l'épandage (Traçaprairie et Traçaculture)

En 2015, ce sont environ 260 appuis techniques à l'épandage qui ont été réalisés dont 176 Traçaprairie, 35 Traçaculture et 53 suivis.

Cette prestation permet à l'agriculteur de valider et vérifier réglementairement tous ses enregistrements. C'est notamment le cas pour les exploitations soumises aux installations classées qui ont obligation de tenir un enregistrement de la fertilisation minérale et organique. C'est le cas également pour les exploitations en lait AOP (Appellation d'Origine Protégée) qui doivent assurer une traçabilité des doses d'azote utilisées sur l'exploitation afin de respecter le cahier des charges de l'AOP.

Pour les exploitations de plaine, la prestation apporte également du conseil dans le domaine de la fertilisation.

Nous proposons également de réaliser le registre phytosanitaire. En 2015, 26 exploitations nous ont sollicités pour cette partie.

Repères

- 264 plans de fumure
- 26 plans d'épandage
- 59 registres phytosanitaires
- 40 *Bulletin de Santé du Végétal grandes cultures* et 40 *Flash Cultures*
- 8 essais variétés maïs, dose azote optimum sur : blé, colza maïs, intérêt glyphosate sur retournement prairie
- 168 reliquats azotés sortie hiver
- 21 tours de plaine
- 6 réunions techniques et visites d'essais
- 16 formations Certiphyto

Agronomie

La Chambre d'Agriculture du Jura a investi ce champ de compétence depuis fort longtemps et dans plusieurs axes. Pour 2015, les principales actions ont été :

- La réalisation d'une quarantaine de BSV (Bulletin Santé du Végétal) et du Flash Cultures qui apportent observations et conseils d'intervention.
- Le suivi de 12 fermes dans le cadre du réseau Dephy qui contribue à trouver des solutions pour diminuer les traitements phytosanitaires.
- La mise en place de différents essais qui permettent toujours d'avoir des références locales. La plupart de ces essais sont mis en place en collaboration avec les GVA et le pôle régional agronomie. On citera l'essai variétés maïs sur le secteur du Val de Seille, les essais azote sur blé ou maïs dans le Finage, l'essai de réimplantation de céréales derrière prairie sur les plateaux.

Afin de valoriser ces essais, différentes réunions techniques ou visites sont organisées.

Différentes actions sont également conduites dans le cadre des captages Grenelle, notamment la réalisation de reliquats d'azote et de suivis des pratiques.

Pour 2016, suite au départ à la retraite de Roland Sage, la partie technique de l'agriculture bio est reprise par l'équipe agronomie, notamment par Florian Bailly Maître.

2016 voit également monter en puissance l'agro-écologie.



7

CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Cédric BONGAIN
6,5 ETP sous la responsabilité d'Alain MAIRE-AMIOT
et de Thierry DUBIEF

L'équipe apporte des conseils en productions (grandes cultures, fourrage, élevage, mécanisation) et dans des domaines de compétences spécifiques comme la fertilisation, afin de permettre à chaque exploitant d'améliorer ses pratiques, ses performances et donc son revenu.

Mission Viticulture

De nombreuses actions viticoles de la Chambre d'Agriculture sont menées en collaboration avec la SVJ (Société de Viticulture du Jura).

Plan ECOPHYTO 2018

Renforcer les réseaux de surveillance des bio-agresseurs dans le domaine viticole : participation à la rédaction des *Bulletins de Santé du Végétal Vigne* et des bulletins de préconisations *Jura Vigne*.



8

Repères

- **36** *Bulletins de Santé du Végétal Vigne* et **23** *Jura Vigne*
- **38** adhérents ATC (Appui Technique Collectif)
- **18** essais et expérimentations en vigne
- **168** échantillons au Concours Général Agricole de Paris, **42** médailles
- Concours de taille le 14 février 2015
- Animation des vins IGP Coteaux de Coiffy Haute-Marne

Actions collectives

- Organisation du Concours Général Agricole de Paris pour les AOC du Jura en vins et les IGP de Franche-Comté, Coteaux de Coiffy et Haute-Marne.
- Organisation du concours de taille le 14 février 2015 avec 30 candidats.
- Formations diverses en lien avec la SVJ et l'ADFPA sur des thèmes allant de la technique (Certiphyto, biodynamie, AB, ...) à l'anglais viticole.
- Appui technique collectif bio et engrais verts : plus de 40 viticulteurs engagés.

Références et expérimentations

- 5 essais de réduction des intrants.
- 12 essais et 1 réseau de 20 parcelles suivi maladies du bois.
- Surveillance biologique du territoire en flavescence dorée : 80 % du vignoble visité en 2 ans, en partenariat avec la FREDON.

CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Franck VICHET
2 ETP sous la responsabilité d'Alain MAIRE-AMIOT et
de Daniel COUSIN

Une mission à votre service pour vous accompagner dans le conseil en viticulture et pour la promotion des vins du Jura.

Mission Forêt

Gestion multifonctionnelle de territoire sur la communauté de communes Haut-Jura Arcade

Ce programme a pour ambition de mettre en synergie les différentes forces vives de la filière bois, pour construire un réel projet de développement du territoire autour de la ressource bois.

Au bout de plusieurs mois de concertation est née la première Fruitière de Gestion Forestière. Ce nouvel outil regroupe tous les propriétaires forestiers volontaires, afin de leur permettre de gérer ensemble, solidairement, leur patrimoine. Face au morcellement considérable de la forêt privée, le regroupement permet de s'affranchir des conditions difficiles de valorisation économique des bois.

Créée pour une durée de 18 ans, la fruitière se dotera courant 2016 d'un plan de gestion collectif, permettant de programmer l'ensemble des interventions sylvicoles nécessaires chez tous ses adhérents. Elle choisira par périodes de 3 ans, un ou plusieurs gestionnaires forestiers, afin de mettre en œuvre son plan de gestion et veillera à sa bonne application sur le terrain.

Fusion des Associations Syndicales Autorisées (ASA) de desserte forestière

Engagée dans cette action depuis 2010, l'équipe ADEFOR 39 œuvre pour permettre la fusion des ASA, dans un but de simplification de leur gestion. 94 ASA ont été créées dans le Jura depuis 1975, permettant de fédérer 5 500 propriétaires pour plus de 17 000 hectares de forêts. Il est donc nécessaire aujourd'hui de moderniser cet outil, en regroupant toutes les ASA par massifs.

Grâce à cette action, 35 ASA ont décidé de fusionner, mutualisant ainsi leurs frais de fonctionnement et d'entretien des ouvrages.

L'animation des ASA est une des priorités de l'équipe ADEFOR 39, car elle constitue un véritable outil d'animation de la forêt privée sur lequel elle s'appuie depuis de nombreuses années et dont le potentiel de développement est très important. Pour exemple, c'est bien le réseau des ASA qui a été le plus à même de réagir face à la tempête de 1999. Aujourd'hui, la Fruitière de Gestion Forestière s'appuie sur 7 ASA pour démarrer.

En 2016, les ASA serviront à nouveau de support pour résoudre les problèmes de scolytes (insectes ravageurs de l'épicéa), suite à la sécheresse de 2015.

Repères

- 3 ASA en travaux (La Mouille, Prémanon et Lajoux)
- 8 ASA en animation pour création
- 60 ASA gérées (assemblées générales, budgets...)
- 2 fusions d'ASA
- Programme de restructuration foncière forestière Haut-Jura
- Plan de développement de massif secteur de Saint-Claude
- Gestion multifonctionnelle de territoire sur le secteur de la communauté de communes Haut-Jura Arcade



CARTE D'IDENTITÉ

Président : Dominique CHALUMEAUX
4 ETP sous la responsabilité d'Alain MAIRE-AMIOT
et de Thomas LEPLAIDEUR

L'équipe forêt travaille au sein
de l'**ADEFOR 39**, association regroupant la Chambre d'Agriculture et
le Centre Régional de la Propriété Forestière.

Son objectif : rassembler et coordonner les équipes forêt
de ces deux établissements (10 collaborateurs au total).

Ses missions : conseils de gestion, animation de massifs pour encourager la gestion
durable des forêts et améliorer la desserte.

Pour une dynamique
de projets de territoire
et un usage
partagé de
l'espace

Aménagement de l'espace et actions collectives

Repères

- 2 pays accompagnés dans leur candidature LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) 2014-2020
- 4 diagnostics/études réalisés à l'échelle d'une ou plusieurs communes (diagnostic agricole, foncier, étude d'impacts)
- 11 collectivités rencontrées pour gérer la problématique de l'enfrichement, 2 communes accompagnées pour le maintien de l'activité agricole et 3 pour la valorisation du foncier agricole et forestier
- 7 groupes de vulgarisation accompagnés, plus de 20 réunions de conseil d'administration animées
- Suite à la dissolution des GDON (Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), réorganisation du partenariat avec la FDGDON (Fédération Départementale des GDON) qui souhaite toujours l'appui territorial de la Chambre d'Agriculture du Jura pour soutenir les dynamiques collectives de lutte contre les nuisibles des végétaux (corvidés, campagnols, ragondins...)
- 35 prestations de conseil juridique individuel pour les propriétaires privés et les collectivités
- 11 cartographies réalisées (exploitation agricole ou territoire communal)

10

Développement territorial

Une équipe projet pluridisciplinaire, alliant des compétences dans les domaines de l'aménagement et du développement territorial, de l'urbanisme, de l'agronomie, de la pédologie et de la foresterie, a réalisé le volet agricole et forestier du diagnostic dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal de la communauté de communes du Pays de Salins-les-Bains.

Les enquêtes réalisées auprès des agriculteurs, la recherche d'informations et de données sur le territoire, ainsi que la connaissance de ce territoire, ont permis à l'équipe de :

- dresser un état des lieux des activités agricoles et forestières, de leurs enjeux, contraintes et besoins ;
- définir des espaces agricoles stratégiques à préserver dans le cadre de l'urbanisation ;
- mettre en évidence les perspectives à plus ou moins long terme des activités agricoles et forestières.

Les compétences d'émergence et de conduite de projets de l'équipe ont permis d'accompagner les 3 GVA de la Plaine (Chemin-Dole, CRDA et Val de Seille) dans le montage d'une opération pilote sur le thème de l'agro-écologie. Trois pistes ont été creusées et pourront aboutir en 2016 au dépôt d'un dossier de labellisation GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental), dans le cadre du dispositif national incitant des groupes d'agriculteurs à développer des projets d'agro-écologie :

- les couverts végétaux ;
- l'adaptation des systèmes céréaliers pour tendre vers un équilibre agronomique, écologique et économique ;
- l'autonomie protéique en élevage.

Aménagement de l'espace

Outre le PLUi de la communauté de communes du Pays de Salins-les-Bains, l'équipe s'est mobilisée cette année autour d'études importantes, telles que l'étude d'impacts agricoles visant à faciliter l'implantation d'une base logistique du groupe Intermarché sur la commune de Rochefort-sur-Nenon.

2015 a également vu la création d'une prestation cartographique permettant aux agriculteurs de disposer d'une vision globale de leur exploitation, et aux communes de visualiser leur territoire pour mieux le gérer et l'aménager.

Enfin, en nous appuyant sur les compétences de notre juriste, nous avons développé une prestation de conseil juridique adaptée aux besoins des particuliers et des collectivités.

L'équipe intervient sur les projets d'aménagement du parcellaire agricole et sur l'impact agricole des projets de nouvelles infrastructures. Des diagnostics agricoles approfondis sont réalisés pour appuyer les collectivités dans l'analyse des enjeux agricoles sur leur territoire. Une activité d'expertise et de conseil contre l'enfrichement est développée spécifiquement sur le Massif du Jura. Les conseillers territoriaux accompagnent l'émergence et le développement de projets collectifs qui s'inscrivent dans l'espace rural ou périurbain.

CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Marcel MARGUET
6 ETP sous la responsabilité d'Arnaud THEVENIER,
de Béatrice SIMON puis d'Élodie MATTER

Une commission « CTEE » composée d'élus Chambre pour piloter la stratégie d'intervention. Un comité d'orientation : Territoires et Énergie pour proposer au Bureau des orientations politiques.



Environnement, énergie, déchets



Agir pour préserver
les espaces
et les ressources
de demain

Énergie

L'accompagnement des projets collectifs de méthanisation s'est poursuivi à Plasne ainsi qu'à Brevans (projet Dole Biogaz) où la phase de contractualisation avec les agriculteurs a pu aboutir, suite à l'étude agronomique des digestats et à l'appui apporté pour la négociation du contrat d'échange fumier/digestat.

Une prestation de valorisation agronomique des digestats a été réalisée pour le projet de méthanisation porté par la ferme équestre de Mancy.

Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture a apporté sa contribution au développement du bois-énergie par une étude de valorisation des haies agricoles sur le premier plateau, et par l'organisation d'une visite d'une plate-forme de déchetage à l'attention des collectivités.

Valorisation des haies

La Chambre d'Agriculture, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs du Jura, a mobilisé ses compétences en émergence et animation de projet pour structurer, avec les agriculteurs locaux, un projet de valorisation des haies du premier plateau au sein d'une filière bois-énergie.

Suite à l'élaboration de plans de gestion durable des haies, la Chambre d'Agriculture a organisé une démonstration de matériel de déchetage, développé le lien avec des collectivités locales susceptibles de valoriser ce bois via des chaufferies, et accompagné la mise en place de MAEC (Mesures AgroEnvironnementales Climatiques) pour assurer une compensation financière au maintien de ces haies.

Entretien des cours d'eau

Suite à des difficultés rencontrées dans la réalisation de travaux d'entretien de cours d'eau et fossés par rapport à la réglementation en vigueur, la Chambre d'Agriculture a développé en 2015 un service d'appui aux agriculteurs, AFR (Associations Foncières de Remembrement) et communes, sous 3 formes :

- des actions d'information sur la nature des fossés et cours d'eau, et sur les procédures à respecter en amont de la réalisation de travaux ;
- un appui à la réalisation de dossiers de déclaration de travaux ;
- la réalisation d'états des lieux complets des écoulements de territoires communaux, avec réalisation de dossiers de travaux, demandes de reclassement et rendus cartographiques de l'ensemble des écoulements.

Ce service permet de clarifier des notions complexes pour les usagers, de sécuriser les projets de travaux et donne de l'autonomie aux différents acteurs de terrain dans leur responsabilité d'entretien des écoulements.

L'équipe agit sur 3 grandes missions afin d'accompagner les agriculteurs et les collectivités dans une agriculture durable : préserver ou améliorer la qualité des ressources et des milieux ; valoriser les déchets ; améliorer l'efficacité énergétique des exploitations. L'équipe assure les missions du département « Consulaire et Politiques Publiques » sur les thématiques de l'environnement : CODERST, eau, MESE...

Repères

- **8** programmes d'actions agricoles animés à l'échelle des aires d'alimentation de captages Grenelle et prioritaires.
- **1** nouveau Programme Agro Environnement et Climatique (PAEC) élaboré pour le compte d'une collectivité
- **4** suivis agronomiques des pratiques agricoles sur les périmètres de captages, qui bénéficient à **30** agriculteurs
- Au total **24** captages accompagnés en 2015 [médiation, diagnostic, suivi, plan d'actions...]
- Réalisation d'animations agricoles dans le cadre de **2** contrats de rivières (Ain-Amont et Orain)
- Entretien des cours d'eau : 8 réunions d'information auprès de 130 personnes (agriculteurs, maires, présidents et délégués d'AFR), 15 dossiers réalisés dont 4 états des lieux communaux
- **1** opération pilote sur la coopérative fromagère de Bief-du-Fourg
- Suivi agronomique de l'épandage des boues de **37** stations d'épuration (**950** ha agricoles, accompagnement de **100** agriculteurs partenaires de collectivité)
- **10** diagnostics énergétiques d'exploitations agricoles
- **4** collectivités suivies en émergence ou accompagnement de projet de méthanisation
- **1** étude technico-économique pour **1** porteur de projet de méthanisation (projet de Plasne)
- Animation du Point Info Énergie à destination des agriculteurs

CARTE D'IDENTITÉ

Responsable élu : François LAVRUT
7 ETP sous la responsabilité d'Arnaud THEVENIER

Une commission « CTEE » composée d'élus de la Chambre d'Agriculture pour piloter la stratégie d'intervention. Relations avec 2 comités d'orientation : Territoires et Énergie et Agronomie, Environnement et Moyens de Productions pour proposer au Bureau des orientations politiques.

Méthodes, Ressources Secrétariat Général

Une année de mutualisation et de régionalisation

Des choix structurants régionaux ont en effet été réalisés et mis en œuvre :

- Le logiciel de gestion relation clients « Octagri » a impliqué près d'une dizaine de collaborateurs au sein du groupe de pilotage régional et de groupes chantiers Octagri (les G'CO) afin de mettre en place et paramétrer cet outil. Son déploiement est effectif au 1^{er} janvier 2016, sur toute la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté.
- L'année 2015 a vu la préparation de la fusion des 2 Chambres d'Agriculture régionales, avec l'adoption du schéma d'organisation générale des services, la gouvernance et l'élection du président Christian Decerle. Certains services ont travaillé ardemment, notamment pour la partie comptabilité, afin de préparer un budget unifié pour 2016. Cela a induit des modifications dans les méthodes d'enregistrement des Chambres départementales pour pouvoir consolider l'ensemble des chiffres au niveau régional.

12

Des actions pour assurer le fonctionnement général

Un plan de réduction des charges de l'ordre de 150 000 € a été mis en place, notamment :

- lancement de la commande de trois véhicules, via l'appel d'offres national, en location longue durée afin d'optimiser les coûts des déplacements des collaborateurs ;
- choix d'une nouvelle mutuelle complémentaire santé en fin d'année afin de respecter les obligations légales et en s'inscrivant dans l'appel d'offres national (économie de 20 k€ en 2016 par rapport à la situation précédente) sans surcoût pour les salariés.

Répères

- **3** procédures de recrutement
- **1** appel d'offres sur dépenses internes
- **83 855** courriers affranchis dont **64 597** pour les organismes externes
- **1 133** courriels arrivés à l'accueil et redirigés
- **720** demandes d'intervention informatique
- **353 808** copies et impressions noir et blanc (**196 555** pour les organismes externes), **108 911** en couleurs (**54 568** pour les organismes externes)
- **145** postes informatiques actifs dont plus de **100** postes actifs en permanence dont **20** externes
- **20** nouveaux postes mis en service
- **2 703** titres de recettes, **2 353** encaissements et **1 482** mandats de dépenses traités
- **1** plan de formation pour **111** jours de formation du personnel
- Gestion du syndic et des copropriétés sur Lons-le-Saunier
- Appuis logistiques et intendances aux organismes satellites pour **27** personnes

CARTE D'IDENTITÉ

Responsables professionnels :
Dominique CHALUMEAUX (finances et GRH),
Gilles TONNAIRE (communication)
7,5 ETP sous la responsabilité de Denis LEGRAND

*Commissions : une commission des finances,
une commission communication*

Au sein de la Chambre d'Agriculture, les collaborateurs ont en charge le fonctionnement interne de la structure et assurent des fonctions supports pour les équipes de production. Également, des actions de communication et de promotion de l'agriculture et des produits sont conduites, notamment pour la promotion des circuits courts.